



*Le 6 mars dernier, la Ville de Delson a invité à nouveau ses citoyens à participer à un atelier de planification participative portant sur la planification détaillée de l'aire TOD/DOT Georges-Gagné / route 132, le tout s'inscrivant dans la démarche Imaginons notre Delson.*

*Lors de la soirée où 40 citoyens étaient présents, nous avons fait un retour sur la démarche participative réalisée jusqu'à maintenant, avons fait un bref diagnostic du territoire et avons présenté le concept d'aménagement préliminaire.*

*L'énoncé de vision préliminaire qui a été proposée pour le territoire de l'aire TOD/DOT est la suivante :*

***Des quartiers développés selon les principes de développement durable, interconnectés et intégrés aux milieux de vie environnants. Un secteur central mixte, dynamique et attractif alliant la mise en valeur des espaces verts de qualité et l'utilisation optimale du sol, disposant d'aménagements sécurisés favorisant la mobilité active et les transports en commun.***

*L'objectif de cette rencontre visait la poursuite de la conversation entamée lors des 4 dernières rencontres « Imaginons notre Delson » avec les Delsonniennes et Delsonniens. Plus précisément, il s'agissait de mettre les participants en mode idéation et recherche de solutions selon trois axes majeurs et importants pour une réalisation réussie du TOD/DOT à moyen et long termes. La rencontre du 6 mars a servi à projeter les participants dans l'aménagement des espaces ouverts et publics selon les trois catégories de lieux, soit le réseau vert de la rivière de la Tortue, les liens de connectivité et de transport actif et les places publiques et les parcs.*

*Les résultats des propositions seront intégrés dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) actuellement en cours d'élaboration. Une présentation finale du document de planification sera faite dans les prochains mois.*

*Nous invitons les citoyens à nous suivre sur [www.imaginonsnotredelson.ca](http://www.imaginonsnotredelson.ca).*

#### **Imaginons notre Delson**

*Cette démarche avait été amorcée en janvier 2016 en vue de permettre aux citoyens de participer à la planification de l'aménagement de leur Ville dans le respect des principes de développement durable, du cadre de planification du territoire et des valeurs d'appartenance des citoyens.*

*Ces rencontres ont permis aux participants jusqu'à maintenant de formuler des pistes d'aménagement en accord avec la volonté des citoyens, tout en respectant les obligations légales imposées par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Roussillon.*